



Communiqué de Presse

Ascott conclut son premier accord de franchise en France avec le groupe Aegide Domitys

Levallois-Perret, le 15 juin 2017 – The Ascott Limited (Ascott), l'un des premiers propriétaires-exploitants internationaux de résidences hôtelières, signe son premier contrat de franchise en France en s'appuyant sur sa marque Citadines. Ce contrat s'inscrit dans le cadre de la stratégie de croissance du groupe pour atteindre un objectif global de 80 000 unités d'ici 2020.

La franchise, un moteur de croissance pour le Groupe

Ascott se tourne vers un nouveau levier de développement en Europe : la franchise, levier qui vient compléter les modes de développement existants (l'investissement, les partenariats stratégiques et les contrats de gestion). Après l'annonce récente d'un contrat de franchise pour 2 résidences au Brésil, Ascott introduit ses premières résidences franchisées en France, en s'appuyant sur sa marque Citadines. Une étape importante pour Ascott, qui va transmettre pour la première fois, en France, son savoir-faire et sa notoriété à un opérateur.

« La France est le pays où nous avons plus de 30 ans d'expertise sur le marché des résidences hôtelières, et qui a vu naître notre marque pionnière : Citadines. Cette dernière y est particulièrement bien implantée et reconnue avec 25 résidences et plus de 2 800 appartements. Nous souhaitons partager notre savoir-faire, la puissance de notre marque et notre succès avec de futurs partenaires. En parallèle, cela nous permettra de continuer à tisser notre réseau de résidences sur nos marchés clés » indique Alfred Ong, Directeur Général Europe du Groupe Ascott.

Le Groupe vient de signer son premier accord de franchise avec la société Domitys, leader des résidences services seniors en France, pour deux résidences Citadines. Ascott lui apporte la puissance de sa marque, de sa commercialisation et de sa distribution. En tant que promoteur et opérateur, Domitys gèrera la construction des deux résidences, l'exploitation, la politique tarifaire et la commercialisation locale.

« En complément de la forte croissance de son parc de résidences Domitys, le Groupe Aegide est aujourd'hui en mesure de saisir des opportunités de création de résidences hôtelières à proximité de ses résidences services seniors. C'est donc très confiants que nous entamons ce partenariat avec Ascott ; que nous considérons comme l'une des références mondiales de la résidence hôtelière » ajoute Frédéric Walther, Directeur Général du Groupe Aegide.

Nantes et Strasbourg : deux villes dynamiques et attractives

Les deux résidences franchisées Citadines seront implantées à Strasbourg (166 logements) et Nantes (71 logements) et ouvriront leurs portes en 2019.

« Nantes est la 6ème plus grande ville de France. Cette nouvelle destination pour Citadines est très demandée par nos clients Affaires de par sa proximité avec Paris. A Strasbourg, nous avons déjà une résidence en centre ville qui affiche d'excellents résultats. La nouvelle résidence franchisée, proche du quartier européen, offrira une bonne complémentarité avec notre résidence existante, car ciblant une clientèle distincte. L'implantation de franchises dans ces deux capitales régionales- attractives tant pour la clientèle Affaires que Loisirs- est une première étape dans le développement de la franchise d'Ascott en Europe. » déclare Frédéric Carré, Directeur Franchise Europe.

Bâtir une relation de confiance pour délivrer la promesse Citadines

Ascott entend construire une relation de confiance avec ses franchisés et compte mettre en place une stratégie d'accompagnement et de conseils. Le Groupe souhaite partager son expertise et son savoir-faire hôtelier avec Aegide Domitys, en développant une série d'outils qui facilitera la gestion de l'exploitation pour son partenaire, dans une démarche de proximité et d'un partenariat gagnant-gagnant.

A propos de The Ascott Limited Europe :

The Ascott Limited, filiale de CapitaLand, est l'un des plus grands propriétaires-exploitants internationaux de résidences hôtelières avec plus de 300 établissements dans plus de 100 villes et 29 pays en Amériques, Asie-Pacifique, Europe et Moyen-Orient. Le groupe exploite trois marques renommées : Ascott, Citadines et Somerset. D'ici 2020, Ascott a pour objectif d'atteindre un parc de 80 000 logements dans le monde. En Europe, Ascott comprend 44 résidences avec plus de 5000 logements dans 6 pays : 28 résidences en France (14 résidences Citadines et 3 résidences The Crest Collection à Paris ainsi que 11 autres dans les métropoles régionales), 5 résidences en Allemagne (1 résidence Citadines dans chaque ville : Berlin, Munich, Francfort et Hambourg, ainsi que le Madison à Hambourg), 2 Citadines en Belgique (Bruxelles), 1 Citadines en Espagne (Barcelone), 1 Citadines en Géorgie (Tbilissi) et 7 établissements au Royaume-Uni (The Cavendish London, 5 Citadines à Londres, et le Temple Bar Hotel Dublin en Irlande).

www.the-ascott.com / www.citadines.com / www.somerset.com / www.crestcollectionbyascott.com
www.facebook.com/Citadineseurope / www.twitter.com/citadineseurope

Contacts presse Open2Europe :

www.open2europe.com

Sarah Tenenbaum

01 55 02 15 20

s.tenenbaum@open2europe.com

Ronel Ngangbet

01 55 02 27 85

r.ngangbet@open2europe.com

Contact The Ascott Limited Europe :

Stephanie Jourdain

01 41 05 78 95

stephanie.jourdain@the-ascott.com